

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

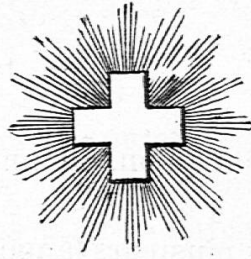
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Examen pédagogique des recrues. — Revue d'Allemagne (suite).*
— *Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. — Bibliographie. —*
PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle. — Orthographe. — Séries de problèmes de calcul oral et de calcul écrit.*

EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES

Voici bientôt venir l'époque du recrutement. Nous pensons rendre service au corps enseignant — et spécialement aux maîtres des cours préparatoires — en leur présentant quelques directions tirées du *Guide pour les examens pédagogiques lors du recrutement*, approuvé par le Département militaire suisse le 1^{er} août 1910.

1^o Examen de lecture.

Chaque recrue passe un examen de lecture. On se sert, à cet effet, du *Recueil officiel de lectures* pour les examens pédagogiques.

Ce recueil renferme des morceaux de lecture courts, exempts de phrases compliquées et difficiles à comprendre, ainsi que de termes étrangers peu connus, de façon à pouvoir être facilement résumés en quelques mots. On évite les termes techniques spéciaux et les articles remplis de chiffres.

On fait lire, aux recrues peu douées, des morceaux faciles et bien à leur portée.

La manière dont la recrue résume ce qu'elle a lu, *est d'une importance capitale* pour l'appréciation de la lecture. Le résumé peut être meilleur que la lecture ne le laisserait supposer ; dans ce cas, la note est élevée d'un point. Il peut aussi être moins bon que

la lecture, et alors la note qu'on a donnée pour la lecture seule est diminuée d'un point.

Les recrues possédant plusieurs langues bénéficient, en cas d'indécision, de la note supérieure.

On tient compte de leur infirmité aux bègues et aux recrues affectées d'autres défauts organiques de la langue. Il en est fait mention sur la feuille d'examen.

2° *Composition.*

Les sujets de composition sont, autant que possible, tirés du milieu dans lequel vivent les recrues et appropriés à leurs connaissances. Outre le sujet imposé, on en donne un autre un peu plus difficile, à titre facultatif, pouvant être traité par les jeunes gens bien doués.

Après avoir donné ses explications, l'expert s'assure que toutes les recrues ont compris le sujet. Si une recrue déclare ne pas pouvoir traiter le sujet imposé, on peut, à titre exceptionnel, lui en donner un autre, lorsque les motifs allégués sont plausibles.

Il est interdit aux recrues de copier la composition d'un camarade ou de reproduire un travail préparé à l'avance. En cas de doute, la recrue est tenue de faire un nouveau travail. Mention en est faite sur la feuille d'examen.

Si, avec l'autorisation de l'expert, une recrue traite un sujet autre que celui qui est prescrit, *la note est diminuée* d'un point au moins.

Pour apprécier la composition, on tient compte, en premier lieu, de l'exactitude et de la clarté du fond ; cependant, l'écriture et l'orthographe sont également prises en considération.

Lorsqu'une recrue a écrit sa composition dans une autre langue que sa langue maternelle, on est indulgent pour les fautes de grammaire.

Voici la liste des sujets obligatoires donnés en 1912. Tous pouvaient être traités sous forme de lettre.

1° Est-ce que je trouverai du travail à N. ? — 2° Je suis sans travail. J'ai trouvé du travail. — 3° Demande de renseignements au sujet d'une place d'apprenti parue dans les journaux. — 4° Demande de renseignements à la direction d'un orphelinat au sujet

d'un élève qui pourrait entrer en apprentissage.— 5° Bonne marche des affaires à N. Encourager un ami à venir y travailler. — 6° On déconseille de venir à N. Les affaires marchent mal.— 7° Demande d'emploi.— 8° On recommande un ami pour la place que l'on quitte pour une raison quelconque. — 9° Presser un entrepreneur de terminer un travail commencé. — 10° On donne rendez-vous à un artisan pour discuter de réparations importantes. — 11° Encourager un ami à prendre part à un concours. — 12° Perte d'une place. — 13° On a trouvé de nouveaux clients.— 14° Demande de renseignements au sujet d'une ferme mise en vente. — 15° Réponse à cette demande de renseignements. — 16° Demandez à un ami de visiter avec vous une maison à vendre.— 17° On offre à vendre une récolte sur pied (foin, blé, fruits).— 18° Un agriculteur donne des renseignements sur les causes du renchérissement des produits agricoles.— 19° Conseil de planter des arbres fruitiers dans une propriété récemment achetée. — 20° L'hiver doux de 1911-1912. — 21° La sécheresse de 1911. — 22° La vendange en 1911. — 23° Prévisions d'un agriculteur sur les récoltes de l'automne. — 24° Bonne ou mauvaise année. — 25° La fièvre aphteuse ou surlangue. — 26° Un fils désire revenir à la maison. Il en demande l'autorisation à ses parents. — 27° Un fils justifie, auprès de ses parents, son changement de place. — 28° On annonce à un frère ou à une sœur la visite de ses parents. — 29° Une visite ne peut avoir lieu. — 30° Lettre de remerciements à un médecin pour traitement suivi de succès. — 31° Comment j'ai été sauvé d'une position critique par mon ami. — 32° Demande de renseignements sur la solvabilité d'un acheteur. — 33° On s'excuse de n'avoir pas livré un travail au terme fixé. — 34° On décline l'invitation d'entrer dans une société. — 35° On donne sa démission d'une société avec motifs à l'appui. — 36° Encourager son ami à profiter des jours de fête pour faire des promenades *à pied*. — 37° Prière de rendre visite à un ami malade. — 38° Difficultés avec le patron. On prie quelqu'un d'intervenir. — 39° A. se décide à émigrer. Pourquoi? — 40° Départ d'un membre de la famille parce que ses affaires l'y obligent. — 41° A l'hôpital. — 42° Notre maison d'école. Notre église. — 43° Une forge (un atelier). — 44° Quels cadeaux de Noël ou de Nouvel an aimerais-je recevoir? — 45° Un examen. — 46° Les marchés ou les

foires dans notre localité. — 47° A la gare. — 48° Dans la misère. Pourquoi ? — 49° En danger. — 50° Sauvé. — 51° Une arrestation. — 52° Une chute. — 53° Renversé par une voiture (une auto, un train). — 54° Conseiller l'abonnement à une publication utile ou récréative. — 55° On encourage un frère à suivre le cours militaire préparatoire. — 56° Demande de congé.

3° Calcul.

Il est remis aux recrues, pour l'examen de calcul de tête et de calcul écrit, des cartes imprimées approuvées par la conférence des experts pédagogiques. Chaque carte contient 4 problèmes allant du facile au difficile et répondant aux 4 notes.

Les problèmes sont présentés d'une manière simple et claire. Ils rentrent dans le cadre d'enseignement d'une bonne école primaire, n'exigent pas des connaissances spéciales et ne contiennent pas des difficultés inutiles.

Voir dans la partie pratique quelques questions de calcul oral et de calcul écrit qui ont été données aux examens pédagogiques des recrues.

F. MEYER.

Revue d'Allemagne. (Suite).

D'après le dernier *recensement scolaire* qui a eu lieu en 1911 dans toute l'Allemagne, il y avait un total de 11 490 379 élèves (5 850 819 garçons et 5 639 660 filles) dans les écoles publiques et 206 558 (53 784 garçons et 152 774 filles) dans les écoles particulières. Le 89,2 % des garçons et le 92,3 % des filles fréquentaient l'école populaire. Ces chiffres sont considérablement plus bas et varient entre 61 % et 83 % dans le duché d'Anhalt et dans les villes de Brême, Hambourg et Lübeck qui voient, par contre, une énorme affluence dans les écoles moyennes et supérieures. Parmi les 229 401 membres du corps enseignant, le 81,3 % était occupé à l'école populaire, savoir 186 353 instituteurs et institutrices, 20 801 maîtres et 1 110 maîtresses possédaient une culture universitaire; 158 506 maîtres et 48 984 maîtresses avaient passé par une école normale. La statistique a permis de constater dans les établissements d'instruction de tous les degrés, une augmentation assez considérable du nombre des maîtresses. Il y avait, en moyenne, 30 élèves par maître dans les écoles secondaires supérieures, et 55 à l'école populaire; dans la principauté de Lippe, la moyenne s'élevait jusqu'à 75, en Posnanie à 70.

En Prusse, toujours d'après la même statistique, 378 maîtres dirigeaient des classes de 120 élèves et pour 7 parmi eux, le nombre dépassait même 150. 11 maîtres avaient à diriger 3 écoles à la fois (Dritteltagschulen.) De plus, il existait encore 8 écoles itinérantes. Par suite du manque de locaux (environ

13 000 ; 13 455 en 1906), il y un certain nombre d'enfants qui ne trouvent place dans aucune école.

Ce qui manque encore — on a pu le constater déjà en lisant les chiffres qui précèdent — ce sont les instituteurs, et cela malgré l'augmentation du traitement et la création de nouvelles écoles normales. D'après une statistique officielle, il y avait en Prusse, en 1911, 879 classes sans titulaire. D'après une autre statistique, qui me paraît exagérée, ce chiffre ne correspondrait pas à la réalité, mais s'élèverait à passé 12 000.

Il y a aussi manque de locaux de gymnastique, surtout à la campagne ; on cite des districts entiers sans aucune halle de gymnastique. Pour 5125 écoles urbaines, il n'y avait que 3533 places de jeux et 2590 halles de gymnastique. Parmi 33 559 écoles de la campagne, 287 seulement possédaient une halle de gymnastique et 23 951 une place de jeux.

Dans toute l'Allemagne, 13 404 enfants en dessous de 14 ans étaient occupés dans des fabriques, en 1911. Le plus grand nombre est fourni par la Bavière, avec 4132 ; mais il faut savoir que, dans cet Etat, la scolarité cesse à 13 ans révolus ; puis viennent la Prusse avec 2956 enfants, la Saxe avec 2627, le Wurtemberg et l'Alsace-Lorraine avec 1650 chacun, le grand-duché de Bade avec 145, etc.

Le royaume de Saxe n'a pas réussi à mettre sous toit une nouvelle loi sur l'enseignement populaire, dont on parlait depuis longtemps. L'école populaire générale, obligatoire pour tous, sans contribution scolaire, l'émancipation de l'école de la tutelle de l'Eglise et quelques autres innovations, pour lesquelles le corps enseignant avait travaillé depuis plusieurs années, n'ont pas trouvé grâce devant les partis réactionnaires des deux chambres. Quant à l'effervescence causée par ce rejet dans les partis du progrès et dans le corps enseignant, elle ne se calmera pas de sitôt. La Saxe a été plus heureuse avec la loi sur les écoles normales. La durée des études a été augmentée d'une année ; le futur instituteur entrera dorénavant à l'âge de 13 ans à l'école préparatoire, qu'il fréquentera pendant 3 ans, et quittera l'école normale à l'âge de 20 ans. Le corps enseignant aurait préféré que la nouvelle année d'études fût ajoutée à l'école normale proprement dite et que l'entrée à l'école préparatoire fût maintenue à l'âge de 14 ans. Il est vrai qu'à l'âge de 13 ans, les garçons sont encore trop jeunes pour se décider, en connaissance de cause, pour la carrière de l'enseignement et que l'année d'études de 20 à 21 ans leur serait plus profitable. Toujours est-il qu'avec cette nouvelle loi, le royaume de Saxe marche maintenant à la tête des Etats allemands quant à la préparation du corps enseignant primaire.

Je ne saurais mieux terminer cette revue, nécessairement incomplète, qu'en traduisant l'appréciation suivante portée sur l'*Educateur* dans la *Deutsche Lehrer-Zeitung* : « L'*Educateur* est une revue pédagogique hebdomadaire qui, à cause de la qualité des articles qu'elle publie peut être recommandée aux maîtres désirant enrichir leurs connaissances de la langue française par l'étude de matières un peu plus difficiles que celles qu'offrent les revues qu'on emploie ordinairement dans ce but ».

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — S. P. V. — Il nous est parvenu des plaintes et des récriminations au sujet des membres qui ont été biffés de la liste des sociétaires, parce qu'il n'avaient pas réclamé leur carte de 1912, ceci conformément à une décision prise par l'assemblée des délégués. Ces plaintes nous ont grandement réjouis, car elles nous montrent un attachement profond à notre S. P. V. et nous sommes heureux qu'il en soit ainsi. La mesure prise a pu paraître quelque peu draconienne, mais elle se légitime, étant une mesure d'ordre et de bonne administration. En effet, jusqu'à maintenant, on prenait ou on ne prenait pas la carte et l'on restait cependant membre; maintenant celui qui néglige de s'acquitter de cette obligation est considéré comme radié; c'est beaucoup plus logique et aussi plus juste. Donc avis aux retardataires et aux négligents.

*** **Caisse de secours.** — Par l'intermédiaire de Mlle Léa Rochat, institutrice au Pont, la caisse de secours a reçu un don de vingt francs de la part d'une ancienne institutrice qui désire rester anonyme. A cette généreuse inconnue, nous adressons un chaleureux merci au nom du corps enseignant vaudois.

A. D.

*** **Lausanne.** — A la suite d'une demande présentée, au nom du corps enseignant primaire et fröebelien, par une commission composée de Mesdemoiselles Leyvraz, Mayor et Vidoudez, institutrices, de Mlle Itten, maîtresse d'école enfantine et de MM. Jan, Lavenex, Magnin, Mariller et Morerod, instituteurs, et à l'occasion de la revision des traitements des employés de la Commune, la Municipalité, puis le Conseil communal du chef-lieu viennent de donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'ils portent à leurs écoles en adoptant un règlement qui prévoit entre autres les augmentations suivantes :

	Insti. et maîtres spéciaux	Institutrices	Maîtresses enfant.
après 2 ans	Fr. 50.— par an	Fr. 35.— par an	Fr. 30.— par an
» 4 »	» 100.— »	» 70.— »	» 60.— »
» 6 »	» 150.— »	» 105.— »	» 90.— »
» 8 »	» 200.— »	» 140.— »	» 120.— »
» 10 »	» 260.— »	» 185.— »	» 150.— »
» 12 »	» 320.— »	» 230.— »	» 180.— »

Les maîtres et maîtresses spéciaux dont l'enseignement ne comporterait pas 25 heures au moins, auront droit à cette prime au prorata du nombre d'heures d'enseignement données par eux.

Ces augmentations se cumuleront avec celles de 100 fr. à 600 fr. déjà accordées par la Commune suivant années de services dans le canton; elles partiront du 1^{er} janvier dernier.

Le maximum de tous les traitements a été élevé ainsi du 10 %. Il sera désormais, après 20 ans d'enseignement, dont 12 au moins à Lausanne (augmentations de l'Etat comprises) :

de 4120 fr. pour un instituteur primaire ;
de 2880 fr. pour une institutrice primaire ;
de 2180 fr. pour une maîtresse d'école enfantine.

Les indemnités pour travaux spéciaux ont été aussi augmentés de 10 % et seront calculées à l'avenir comme suit :

Instituteurs des classes du soir 2 fr. 75 l'heure effective de leçons.

Institutrices des classes du soir 2 fr. 20 l'heure effective de leçons.

Maîtres des cours complémentaires 2 fr. 20 l'heure effective de leçons (subvention cantonale comprise).

Maîtres des cours de travaux manuels 2 fr. 75 l'heure effective de leçons.

Personnel enseignant la natation 2 fr. 75 l'heure effective de leçons.

C'est avec le plus grand plaisir que nous enregistrons ces améliorations de traitements qui montrent que Lausanne entend rester, en ce domaine, à la tête des Communes vaudoises. Notre gratitude s'adresse tout particulièrement à M. Maillefer, syndic, à M. Burnier, directeur des écoles, à la Commission du Conseil et à M. Pilet son rapporteur, enfin au Conseil communal tout entier qui a, par son *unanimité*, rehaussé l'importance de son vote. J. M

NEUCHÂTEL. Nouvelles brèves. — *Réélection.* Lors du renouvellement du Conseil d'Etat, M. E. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique a été réélu par 10 631 voix. Ce résultat était d'autant plus significatif que sa candidature était la seule à laquelle on en opposait une autre, celle de M. Clottu. Tous les autres membres du Conseil d'Etat figuraient sur les deux listes en présence. Le corps enseignant a été heureux de la réélection de son chef.

Conférences officielles. — Sujet des délibérations : *L'éducation civique et la culture nationale à l'école populaire.* Date des délibérations : 1^{re} Circonscription : Les 4, 5 et 6 juin respectivement à Saint-Blaise, Saint-Sulpice et à Corntailod. — 2^{me} Circonscription : Les 4, 5 et 6 juin aussi respectivement à la Chaux-de-Fonds, au Locle et à Cernier. On procédera également à diverses nominations statutaires.

Examens d'Etat. — Session de 1913. — Ils ont eu lieu pour la première fois aux sièges mêmes des écoles comprenant une section pédagogique. Sont brevetés : *Aspirants* : Baillod André, Béguin Pierre, Bricola Joseph, Cand Louis, Faessler François, Faessler, Charles, Fallet Emmanuel, Grize Jean, Huguenin Paul, Huguenin René, L'Eplattenier Bernard, Martin Marcel, Monnat Roger, Perrenoud Bertrand, Perrin Paul, Tripet Léon, Weber Marcel.

Aspirantes : Banderet Nelly, Beaulieu Laury, Béguin Violette, Dubied Marthe, Dubois Marguerite, Engel Daisy, Engel Marguerite, Fallet Ruth, Fath Jeanne, Golaz Henriette, Graber Valentine, Graf Mina, Grosvernier Alice, Jaccard Hélène, Jacot Marthe, Kohly Jeanne, Laffely Madeleine, L'Eplattenier Marguerite, Lüscher Blanche, Masini Emma, Mercier Jeanne, Moser Charlotte, Perrin Emilie, Persoz Irène, Porret Hortense, Porret Jeanne, Quinche Rose, Quinche Yvonne, Rühlé Marguerite, Schläppi Louisa, Schlotter Alexandra, Stadlin Berthe, Steudler Mariette, Steudler Suzanne, Sullivan Alice, Thévenaz Suzanne.

En tout 17 brevetés et 36 brevetées.

Un Jubilé. — Le 14 avril écoulé, les autorités scolaires et communales des

Ponts de Martel, le corps enseignant, l'inspecteur, M. Barbier et les élèves fêtaient le 25^{me} anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de notre collègue, vaillant et si compétent, M. Emile Perrenoud.

Divers cadeaux furent l'expression tangible de la reconnaissance générale et après une partie officielle, — si l'on peut ainsi s'exprimer, — eut lieu un second acte, familial, intime et charmant dont tous les participants, corps enseignant, Bureau de la commission scolaire, garderont le plus agréable souvenir.

Bons, sincères et cordiaux vœux aussi de notre part!

L. Q.

JURA BERNOIS. † **Hans Schmid**. — Le 19 mai, un cortège imposant accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière de Lyss, un instituteur de mérite, Hans Schmid, décédé dans sa quarante-sixième année. Schmid était rédacteur de la partie pratique du *Berner Schulblatt*. Il s'est particulièrement occupé de l'enseignement des connaissances civiques; il illustrait ses leçons par les faits politiques du jour et par les données de l'économie politique.

** **Porrentruy**. — La *Schweizerische Lehrerzeitung* annonce qu'un élève primaire a tiré un coup de pistolet par le trou de la serrure de la porte de l'école et qu'il a atteint malheureusement un de ses camarades. Celui-ci serait mort des suites de la blessure. Cette histoire s'est passée aux W.-C.; l'enfant atteint n'est pas mort; il n'a pas même été blessé sérieusement. Les journaux ont critiqué la vente d'armes à feu aux enfants des écoles, car le pistolet avait été acheté chez un armurier de Porrentruy.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas cantonal politique et économique de la Suisse, par Maurice Borel cartographe, textes de H.-A. Jaccard professeur. Ouvrage comprenant 80 cartes cantonales physiques-politiques et économiques et 80 pages de textes. Paraît en 10 livraisons petit 4^o. — Neuchâtel, Publications du Dictionnaire Géographique de la Suisse.

Les livraisons 4 et 5 de cette intéressante publication viennent de paraître. Comme on le sait, cet ouvrage a une importance, au point de vue économique, considérable pour la Suisse: il est unique en son genre. Les livraisons précitées comprennent les cantons de Glaris, des Grisons, de Lucerne, de Neuchâtel et le commencement de Saint-Gall. Elles contiennent en outre trois plans historiques très suggestifs de villes soit: ceux de Genève, de Lucerne et de Neuchâtel. Rappelons que toutes ces cartes parues à l'origine dans le « Dictionnaire Géographique de la Suisse » ont été revisées et mises à jour et que le texte qui les accompagne très complet sous une forme concise, est complété par des croquis et profils géologiques et orographiques. Nous ne pouvons que recommander chaudement cette publication à tous ceux qui s'intéressent à la géographie, tant économique que politique, de notre patrie.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

XIV

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Faux, fourches et râteaux.**

II. LECTURE — VOCABULAIRE — ANALYSE — COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Les grands jours sont venus. Déjà les cerises rougissent. Dans les prairies émaillées de mille fleurs, les herbes sont hautes et d'un vert superbe. C'est le mois de juin, le mois des fenaisons.

2. Jean et Germain, son domestique, un gars que la besogne n'effraye pas, se sont levés avant l'aube pour faucher le grand pré. Le corps légèrement incliné, les bras tendus, ils avancent lentement. A chaque pas « la faux va, vient, régulière comme un battant d'horloge ». Sous les coups de la terrible lame d'acier, les pâquerettes, les boutons d'or, les fines graminées tombent et se couchent en gerbes épaisses. De temps en temps, l'un des hommes se redresse pour aiguïser son fer, puis courageusement, se remet au travail.

3. Vers les neuf heures, Mme Jean, la fermière, rejoint les faucheurs avec sa joyeuse bande de garçons et de fillettes. Armés de fourches légères, Pierre et ses cousins étendent l'herbe coupée pour la faire sécher.

4. C'est le soir. Le soleil va bientôt disparaître derrière la montagne. Un foin soigneusement travaillé pendant la journée, un foin bien sec, fleurant la menthe et la marjolaine, recouvre la prairie. Hâte-toi, Jean, de le mettre à l'abri. Voistu ce point noir, là-bas, à l'horizon ? C'est un orage qui se prépare.

GRAMMAIRE. Etude des pronoms sujets ; le pronom **tu**.

Les mots difficiles : 1. Les **cerises** (le cerisier, une cerisaie), la **prairie**, l'**herbe**, le **mois** (moi), **juin**, la **fenaison**, (le faneur, la faneuse, faner), — émaillé.

2. Un **gars** (pr : ghà), l'**aube** (syn. aurore, contr. brune — une aubade), le **pré**, le **corps** (cor), le **bras**, le **pas**, la **faux** (faucher, faucheur, faucheuse), un **battant**, l'**horloge**, le **coup** (le cou), l'**acier**, la **pâquerette**, le **bouton d'or**, les **graminées**, — **effrayer**, **aiguïser**, se remettre, — de **temps** en temps.

3. La **bande**, l'**heure**, la **fourche** (la fourchette, le fourchon : chacune des branches d'une fourche), **neuf**, **joyeux**, **léger**, **légère**, **rejoindre** (elle rejoint), **étendre**, **sécher**, — **vers**.

4. La **menthe**, la **marjolaine**, l'**abri**, l'**horizon**, — **disparaître**, **fleurer** (exhaler une odeur), se **hâter** (hâte-toi), **vois-tu**, — **là-bas**, **bientôt**, **derrière**, **pendant**.

5. Le **râteau** (râteler, râtelage, râtélée, râteleur) le **coffin** ou **auget**, la **Pierre** à aiguïser, la **molette**, l'**enclume**, — un **fenil**.

III. ELOCUTION. 1. Quels mois ont les jours les plus longs, les nuits les plus longues ? A quelle époque mûrissent les cerises ? Qu'est-ce que la fenaison ? Dans quel mois, chez nous, fait-on les foins ? Quand faut-il couper l'herbe des prairies ? (Quand les plantes sont en fleurs).

2. Comment s'appelle le domestique de Jean ? Qu'est-ce que l'aube ? Pourquoi les faucheurs se lèvent-ils à la pointe du jour ? Que voit-on à leur ceinture ? (Le coffin, étui qui renferme la pierre à aiguiser).

3. A quelle heure Mme Jean rejoint-elle les faucheurs ? Qui l'accompagne ? Qu'est-ce que le fanage ? Avec quel instrument retourne-t-on l'herbe pour la faire sécher ? Est-ce une jolie occupation ? Ce travail est-il fatigant ?

4. Pourquoi faut-il que le foin soit bien sec avant de le rentrer ? Comment appelle-t-on le lieu où l'on serre les foin ? (fenil.) Quel nom donne-t-on à l'herbe qui repousse dans un pré, après la première coupe ? (le regain.)

Expressions et proverbes à expliquer : *Etre bête à manger du foin* (être aussi peu intelligent que le bétail). *Avoir du foin dans ses bottes* (avoir des ressources). *Année de foin, année de rien* (des pluies trop abondantes, favorables aux fourrages, sont nuisibles aux autres récoltes). *L'eau fait l'herbe*.

III. IDÉE MORALE : **Aiguise ta faux, ton temps ne sera pas perdu.**

V. EXERCICES DE GRAMMAIRE, DE VOCABULAIRE, D'ORTHOGRAPHE ET DE STYLE.

Au tableau noir :

Monsieur Jean dit à Germain, son domestique : **Tu as** bien travaillé, aujourd'hui. Je suis content de toi. Demain, dimanche, **tu pourras** te reposer.

Quand M. Jean parle à son domestique, il ne le nomme pas. Il lui dit : **Tu as** bien travaillé, **tu** te reposeras demain.

Tu tient la place de Germain, c'est-à-dire de la personne à qui l'on parle.

A savoir :

Quand on s'adresse à un enfant, (à un camarade, à un ami), pour lui dire ce qu'il fait, on emploie le pronom **tu**.

Tu ne varie pas au féminin.

Le verbe employé avec le pronom **tu** est à la **deuxième personne** du singulier (terminaison **es** pour les verbes de la 1^{re} conjugaison).

Dictées : Fragments du texte préalablement lu et expliqué.

A quelle personne sont les verbes suivants : Il fauche, (3^e p.) Tu étends, (2^e p.) Je râtelle. Il charge. Tu retournes le foin. Je mange. Il boit. Je me repose. Tu aiguises le fer émoussé.

Mettez ce devoir à la 2^e personne : Je me lève avant le soleil. J'aiguise ma faux. Je coupe les hautes herbes. Je les éparpille. Je retourne le foin. Je le mets en tas. Je le charge sur la lourde voiture et je le conduis dans la grange. Tu te lèves, etc.)

Après le devoir écrivez ces mots : Le verbe employé avec **tu** se termine toujours par la lettre **s**.

Textes à mettre à la 2^e personne :

1. Le cheval.

Je traîne la lourde voiture. Je tire la charrue et la herse. J'obéis à la voix de mon conducteur. Je marche, je trotte, je galope, j'avance ou je recule à son gré. Je suis un animal docile, un enfant peut me conduire. (Tu traînes, etc.)

2. L'âne.

Je suis plus petit et moins beau que le cheval. Je suis sobre. Je me contente

des herbes les plus grossières. Je me régale d'un chardon mais je ne bois que de l'eau claire. Les injures et les coups me rendent méchant et têtue. Traité avec douceur, je suis doux, patient et laborieux. (Tu es plus petit, etc.)

3. La souris.

Je trotte rapidement. Je grimpe à merveille. Je saute fort bien. Je nage avec facilité. Je suis vive, légère et gracieuse. Je me familiarise aisément. Je témoigne une grande affection à mes petits. (Tu trottes, etc.)

HOMONYMES. — *Faux* (outil). *Faux* (contraire à la vérité). *Faut* (du verbe falloir).

Sous le tranchant de la tombent les épis. Il obéir à ses parents. Ne porte pas sur tes camarades un jugement.

Ver (animal). *Vert* (couleur). *Vers* (assemblage de mots). *Vers* (mot invariable, dans la direction de). *Verre* (matière solide, transparente et fragile).

Le pré est Viens moi, mon enfant. Il y avait un ... dans la pomme. Cette fable se compose de huit Un à boire.

Le râteau.

Le râteau est un outil d'agriculture et de jardinage. Il se compose d'un manche et d'une traverse munie de dents. Le manche est en bois. La traverse et les dents sont en bois ou en fer.

Le râteau à main est très utile. On s'en sert pour ramasser le fourrage et la paille, pour égaliser les plates-bandes, pour briser les mottes de terre, recouvrir les semis, ratisser les sentiers.

Il existe des râteaux à cheval pour la grande culture. Le peigne est alors placé sur deux roues.

VOCABULAIRE : l'outil, le manche, les dents, la paille, les plates-bandes, les mottes, les semis (le semis), les sentiers, le peigne — égaliser, ratisser, recouvrir, il existe — alors.

RÉDACTION : Le râteau est ... Il se compose ... Le manche ... La traverse et ...

Le râteau est On s'en sert pour fourrage, pour (plates-bandes), pour (mottes de terre), pour (semis) sentiers.

Il existe Le peigne est alors

La faux.

La faux est un instrument d'agriculture. Elle se compose de la lame et du manche. La lame est d'acier. Elle est fixée au manche par un anneau en fer. On se sert de la faux pour couper l'herbe et les céréales. Quand la faux ne coupe plus, on en amincit le tranchant en le battant avec le marteau. L'ouvrier qui fait la faux est le taillandier.

VOCABULAIRE : Un instrument, l'acier, l'anneau, les céréales, le tranchant, le marteau, le taillandier — fixer, on en amincit, en le battant.

RÉDACTION : Qu'est-ce que la faux ? De quoi se compose-t-elle ? Son utilité ? Que fait-on quand la faux ne coupe plus ? Comment s'appelle l'ouvrier qui la fait ?

VI. RÉCITATION : **La Chanson des foins.**

- | | |
|--|--|
| 1. Prends ta faux, ton bidon pour boire,
Prends ton marteau, ta pierre noire,
Fancheur ! car c'est en juin
Que l'on fauche le foin. | 2. L'étoile du berger dispute
Un coin du ciel au matin blanc
Le faucheur a quitté sa hutte,
Il arrive au pré d'un pas lent. |
| 3. Il monte sa faux amincie
Par les coups du marteau carré ;
Il l'aiguise afin qu'elle scie
Ras-terre les herbes du pré. | 4. Courbé, le faucheur se démène,
Inondé de larges sueurs ;
Sur ses pas, la mort se promène ;
Elle tranche le fil des fleurs. |
5. De temps en temps, il fait sa pause
Pour mouiller son gosier en feu.
A midi, son front lourd se pose :
Sur l'herbe sèche, il dort un peu.

PIERRE DUPONT.

VOCABULAIRE : Le ciel (les cieux), la hutte, la faux, la sueur, le gosier ; — aminci ; — se démener, scier, ras-terre.

Les expressions nouvelles : L'étoile du berger (Vénus), un coin du ciel, inondé de larges sueurs, un gosier en feu, la faux qui tranche le fil des fleurs.

Pierre Dupont : poète et chansonnier français (1821-1870). A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

Un fossé.

Ce fossé lui-même renferme un monde d'habitants, toute une forêt de végétation. Son eau limpide court sans bruit en s'épurant sur la glaise, et caresse mollement des bordures de cresson vert. Les longues herbes appelées rubans d'eau, les mousses aquatiques pendantes et chevelues, tremblent dans des petits remous silencieux. La bergeronnette jaune trotte sur le sable d'un air à la fois espiègle et peureux. Au printemps, ce ne sont que fleurs et parfums.

A l'automne, les prunelles violettes couvrent ces rameaux qui, en avril, blanchirent les premiers. Les ronces, toutes chargées de flocons de laine qu'y ont laissés les brebis en passant, s'empourprent de petites mûres sauvages d'une agréable saveur.

Georges SAND.

VOCABULAIRE : Renfermer, la végétation, limpide, s'épurer, la glaise, la caresse, mollement, le cresson, la mousse, aquatique, le remous, silencieux, la bergeronnette, espiègle, le parfum, s'empourprer, la saveur.

Orthographe d'usage : (Mots semblables) Le fossé, la fosse, le canal, la combe, le creux, le trou, la tombe. — *Limpide*, clair, pur. — *La glaise*, la marne, l'argile, la boue, la fange, la bourbe, le bournier. — *Trotter*, sauter, courir, galoper, gambader, escalader, grimper, gravir, franchir, marcher. — *Silencieux*, tranquille, calme. — *Espiègle*, taquin, polisson. — *Peureux*, craintif, poltron. — *Le parfum*, l'arome. — *Le rameau*, la branche.

GRAMMAIRE. *Les temps simples.* Chercher tous les temps simples de la dictée. Etablir la différence qu'il y a entre les temps simples et les temps composés. Cette phrase : « Les ronces, toutes chargées de flocons de laine qu'y ont laissés les brebis en passant, etc. » contient le seul temps composé de la dictée. Il fera l'objet d'une étude spéciale avec les élèves du degré supérieur. Le maître expliquera les cas du participe passé « chargées » conjugué sans auxiliaire et « qu'y ont laissés » conjugué avec l'auxiliaire *avoir*.

Permutations. (Degré intermédiaire) Copier la dictée en la mettant au pluriel et en soulignant les verbes. (Degré supérieur) Même exercice ; mettre encore les verbes au présent du conditionnel.

Remarque. Pour les élèves du degré intermédiaire la dictée se termine au premier alinéa.

P. CHAPUIS.

EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES

a) Calcul oral.

4. Je gagne 120 fr. par mois et je dépense 75 fr. Combien me reste-t-il ? (R. 45 fr.)

3. François paye 55 fr. par mois pour sa chambre et sa pension, combien cela fait-il pour l'année entière ? (R. 660 fr.)

2. André emploie le 4 % de 1750 fr. pour des assurances. Combien cela fait-il ? (R. 70 fr.)

1. Il est dû 1675 fr. à A et 825 fr. à B, mais ils ne reçoivent ensemble que 1000 fr. Combien chacun reçoit-il proportionnellement à sa réclamation ? (R. 670 fr. et 330 fr.)

4. Pierre a 54 ans, son fils Paul en a 19. Quelle est la différence d'âge ? (R. 35 ans.)

3. Rodolphe paie le quintal de marchandises 36 fr. plus 3 fr. 60 de frais divers. A combien reviennent 20 quintaux ? (R. 792 fr.)

2. Jacques a vendu 6 q. de fromage à 180 fr. et 4 q à 175 fr. Quel est le prix moyen ? (R. 1780 fr.)

1. Un chef d'exploitation touche 2 1/2 % du bénéfice net, ce qui lui fait 245 fr. pour cette année. Quel est le bénéfice total ? (R. 9800 fr.)

4. Un voiturier doit 140 fr. au charron et 260 fr. au maréchal. Combien cela fait-il ? (R. 400 fr.)

3. Que coûte le voiturage de 35 quintaux à 25 ct. ? (R. 8 fr. 75.)

2. Robert achète un cheval pour 42 pièces de vingt francs ; il paye immédiatement les 7/8 de cette somme et le reste au bout de 3 mois (sans intérêts). Quel est le montant de chaque paiement ? (R. 735 fr. et 105 fr.)

1. Une pierre de taille de 2 m. de long sur 1 m. de large et 80 cm. de haut doit être chargée sur un char. Quel est le poids de cette charge sachant que le dm³ de pierre pèse 2 1/2 kg. ? (R. 40 quintaux.)

4. Walter avait 185 fr. ; il a d'abord dépensé 25 fr., puis il a de nouveau reçu 30 fr. Combien a-t-il maintenant ? (R. 190 fr.)

3. 30 hectolitres de vin reviennent à 1560 fr., y compris les frais divers. Que coûte un hectolitre ? (R. 52 fr.)

2. Combien faut-il de tuiles de $\frac{1}{4}$ m. de large pour encadrer une plate-bande dont chacun des 4 côtés mesure $8\frac{1}{2}$ m. ? (R. 136 tuiles.)

1. Gustave a placé son capital de 24 000 fr. à $3\frac{3}{4}\%$, mais il doit payer un impôt de $3\frac{3}{4}\%$ sur la fortune mobilière. Que lui reste-t-il de ses intérêts annuels ? (R. 810 fr.)

4. J'ai payé 35 fr., puis 40 fr. Combien me reste-t-il des 100 fr. que j'avais ? (R. 25 fr.)

3. Un héritage de 9200 fr. doit être réparti en parts égales entre 5 héritiers. Combien chacun reçoit-il ? (R. 1840 fr.)

2. Une surface de 15 m. de long sur 1,4 m. de large, doit être vernie à l'huile. A combien se monteront les frais si 1 m² coûte 1 fr. 60 ? (R. 33 fr. 60.)

1. En cédant une certaine quantité de marchandises pour 630 fr., on perd 10 % sur le prix de revient. Quel était ce prix ? (R. 700 fr.)

4. Jean a récolté 38 quintaux de grandes pommes de terre et 15 quintaux de petites. Combien cela fait-il de quintaux en tout ? (R. 53 quintaux.)

3. Que valent 38 quintaux de pommes de terre à 5 fr. 50 ? (R. 209 fr.)

2. Combien faut-il de litres de lait à 15 ct. pour payer l'intérêt annuel de 450 fr. au 4 % ? (R. 120 l.)

1. Quel est le poids d'un tas de foin de $8\frac{3}{4}$ m. de long sur 4 m. de large et $2\frac{2}{5}$ de haut, si 1 m³ pèse $\frac{3}{4}$ de q. en moyenne ? (R. 63 quintaux.)

4. Une marchandise pèse 92 kilogrammes avec la caisse, la marchandise seule pèse 75 kilogrammes. Combien pèse la caisse ? (R. 17 kg.)

3. Maurice paye un loyer annuel de 300 fr. Combien cela fait-il par mois ? (R. 25 fr.)

2. A, B et C se partagent 750 kg. de pommes de terre ; A en prend les $\frac{8}{15}$, B les $\frac{4}{15}$ et C le reste. Combien de kg. chacun a-t-il ? (R. 400—200—150.)

1. Une construction doit avoir 12,5 m. de long, 12 m. de large et 10 m. de haut. L'architecte comptant le m³ à 24 fr., on demande à quelle somme se montera le devis ? (R. 36 000 fr.)

4. Combien me doit-on pour 12 jours de travail à 4 fr. ? (R. 48 fr.)

3. Gaspard gagne 5 fr. 50 en 10 heures de travail. Combien gagne-t-il en 32 heures ? (R. 17 fr. 60.)

2. Martin a payé 2700 fr. pour un terrain à bâtir de 25 m. de long. sur 16 m. de large. A combien revient le m² ? (R. 6 fr. 75.)

1. Une lettre de change de 1600 fr. a été négociée à la banque 45 jours avant son échéance. Que vaut-elle comptant ? (Escompte 5 %.) (R. 1590 fr.)

b) Calcul écrit.

4. Pendant les deux dernières années, un cultivateur a livré 9040 et 8695 kilogrammes de lait à la fromagerie. Quelle différence y a-t-il ? (R. 345 kg.)

3. Un veau a reçu 931 litres de lait en 19 semaines. Combien par semaine ? (R. 49 litres.)

2. Les vaches laitières doivent consommer journellement (sur 1000 kg. de leur poids vif) 2,5 kg. d'albumine, 0,4 kg. de matières grasses et 12,5 kg. de carbone. Combien faut-il par conséquent de chacune de ces matières à un paysan pour nourrir pendant 210 jours son bétail pesant vivant 6000 kg. ? (R. 3150 kg., 504 kg., 15 750 kg.)

1. On veut étendre sur un terrain de 280 m² un monceau de terre mesurant 4,8 m. de long, 2,5 m. de large et 1,75 m. de haut. Quelle sera l'épaisseur de la couche de terre ? (R. 7,5 cm.)

4. Un négociant calcule comme suit le prix de revient du quintal : 1) prix d'achat 48 fr. 50, 2) douane 6 fr., 3) frais divers 3 fr. 75. Combien cela fait-il en tout ? (R. 58 fr. 25).

3. L'année dernière, une maison de commerce a fait pour 10 245 fr. d'affaires. Combien par mois ? (R. 853 fr. 75.)

2. B achète 20,25 q. de marchandises à 76 fr. et 6,75 q. à 92 fr. le quintal. Quel est le prix moyen du kilogramme ? (R. 80 ct.)

1. 1275 kg. d'une certaine marchandise coûtent 357 fr. y compris les frais divers. Que gagne-t-on % si l'on revend le kg. à raison de 35 ct. ? (R. 25 %.)

4. Un terrain mesure 7260 m. carrés. On en vend 1485 m². Combien en reste-t-il ? (R. 5775 m².)

3. Quel est le poids moyen de 5 vaches qui pèsent 574, 583, 602, 614 et 622 kilogrammes ? (R. 599 kg.)

2. On a fait dans un champ une récolte de 2875 kg. de pommes de terre, dont le 12 % est de mauvaise qualité. Quel est le poids a) des pommes de terre de mauvaise qualité, b) des bonnes ? (R. 345 kg., 2530 kg.)

1. Calculez la récolte faite dans un champ de blé de 87,5 m. de long sur 46,8 m. de large, en admettant que, sur 100 m², on récolte en moyenne $\frac{1}{5}$ q. de grain et $\frac{1}{3}$ q. de paille. (R. 8,19 ; 13,65 quintaux.)

4. Frédéric gagne 375 fr. par trimestre. Combien par année ? (R. 1500 fr.)

3. 15 quintaux valent 1968 fr. 75. On demande le prix d'un quintal ? (R. 131 fr. 25.)

2. Un carré de jardin de 9 $\frac{1}{4}$ m. de long sur 5 $\frac{1}{2}$ m. de large doit être entouré de briques de ciment d'une longueur de 25 cm. Que coûtent ces briques à raison de 5 fr. 50 le cent ? (R. 6 fr. 49.)

1. A. est intéressé dans une affaire avec une mise de fonds de 7500 fr., B. avec 4500 fr., C avec 3000 fr. Des 3000 fr. de bénéfice net réalisés, on consacre le 5 % à une œuvre d'utilité publique et le reste est partagé proportionnellement aux mises de fonds. Combien chaque intéressé reçoit-il ? (R. 1425 fr., 855 fr., 570 fr.)

4. Un quintal coûte 28 fr. 60, que coûtent 3 quintaux ? (R. 85 fr. 80.)

3. Que coûtent 26 m. courants de poutrelles de fer si le m. pèse 6 kilogrammes et que le kilogramme coûte 18 centimes ? (R. 28 fr. 08.)

2. Thomas paye l'intérêt de 4876 fr. au $4\frac{1}{2}\%$ et de 5984 fr. au $4\frac{1}{4}\%$. Quelle somme cela fait-il ? (R. 473 fr. 74.)

1. Les quatre parois d'une chambre mesurant 4,5 m. de long sur 4,5 m. de large et 2,8 m. de haut doivent être tapissées. Combien faut-il de rouleaux de tapisserie de 8 m. de long sur 0,45 m. de large ? (Point de déduction pour les morceaux qui tombent et pour les restes.) (R. 14 rouleaux.)

4. L'année dernière, j'ai gagné 1085 fr. et cette année 1360 fr. Quelle est la différence ? (R. 275 fr.)

3. Un bûcheron vend 465 fagots à 24 fr. le cent. Que retire-t-il de cette vente ? (R. 111 fr. 60.)

2. On a employé pour recouvrir un plancher 592 planelles de 0,15 m. de long sur 0,15 m. de large. Calculez la surface de ce plancher ? (R. 13,32 m².)

1. Une installation a coûté 2376 fr. ; aujourd'hui elle n'est plus estimée que 1485 fr. A combien $\%$ se monte la moins-value par suite de l'usure ? (R. $37\frac{1}{2}\%$.)

4. Un négociant possède 9235 fr., mais il doit 5968 fr. De combien son avoir dépasse-t-il ses dettes ? (3267 fr.)

3. Le prix de revient d'un quintal est calculé comme suit : a) prix d'achat 36 fr. 50, b) frais divers 4 fr. 75. Que coûtent 25 quintaux ? (R. 1031 fr. 25.)

2. Une marchandise pèse 650 kg., y compris l'emballage, et la marchandise seule pèse 550 kg. Les frais de port et de douane se montent à 8 fr. 80 par quintal du poids brut. A combien s'élèvent les frais pour 1 q. du poids net ? (R. 10 fr. 40.)

1. Une créance de 720 marcs (100 marcs = 125 fr.) échue le 16 juillet est vendue le 1^{er} mai avec 4 $\%$ d'escompte. Quelle somme reçoit-on comptant en valeur suisse ? (4 $\%$ pour 360 jours.) (R. 892 fr. 50.)

4. Je vends 200 fr. un objet qui m'a coûté 176 fr. 50. Quel est mon gain ? (R. 23 fr. 50.)

3. Combien doit-on pour 365 heures de travail à 48 ? (R. 175 fr. 20.)

2. Les frais divers renchérissent de 9,5 $\%$ le prix d'achat d'une certaine quantité de matériaux se montant à 980 fr. A combien reviennent ces matériaux ? (R. 1073 fr. 10.)

1. Un charpentier a besoin de 12 poutres équarries ayant chacune 8,5 de long et dont la coupe transversale mesure $18/20$ cm. Que coûtent-elles à raison de 55 fr. par m³ ? (R. 201 fr. 96.)

(Communiqué par F. MEYER.)



500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Le Châtelard-Montreux. (Chailly sur Clarens). — fr. 2600 pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de fr. 90.— chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 24 juin.

INSTITUTRICES: Châtelard-Montreux. (Chailly sur Clarens et Vernex-Sâles). — 2 institutrices frœbeliennes : fr. 1200 par an, plus 6 augmentations successives de fr. 60.— chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton ; 24 juin. — La Tour-de-Peilz (maitresse d'école enfantine) : fr. 950 à 1150 par an pour toutes choses et suivant années de service dans le canton ; 24 juin.

GYMNASÉ CLASSIQUE CANTONAL

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES

SESSION DE 1913

Inscription des candidats : lundi 30 juin à 4 heures.

Début des examens : mardi 1^{er} juillet à 2 heures.

ON DÉSIRE

placer pendant les vacances d'été (5 semaines) jeune garçon de 12 ans chez instituteur de la campagne ou de la montagne qui lui donnerait quelques leçons d'arithmétique et avec lequel il pourrait faire quelques courses journalières.

S'adresser à M. Bersier, notaire, Payerne.

ON CHERCHE

pour un jeune homme qui voudrait apprendre le français une **PENSION** dans la Suisse romande. A côté du temps consacré à l'étude, le jeune homme s'aiderait volontiers aux travaux domestiques. Prix de pension à convenir.


Adresser les offres sous **P. S. B.** à la Gérance de l'Éducateur, qui les transmettra.

LUCERNE

Hôtel et restaurant sans alcool

 **WALHALLA** 

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

 Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modérés.

S'adresser a Mme ROLLAND,

69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * **GLACES**

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches, et jour fériés sont valables pour le retour le même jour.

Collège classique cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

Mardi 1er juillet, à 7 heures, pour la 1^{re} et la 4^{me} classe ;

Vendredi 11 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes ;

Samedi 12 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la 6^{me} classe. Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions du 2 au 5 juillet au soir. Présenter : extrait de naissance, certificat de vaccination, certificat d'études antérieures. H 32 485 L

Classe latine de raccordement : Vendredi 11 juillet, à 7 heures. Cette classe est destinée aux élèves qui commenceront tard les études classiques ; ils y séjournent quelques mois et sont ensuite versés dans les classes régulières. Finance d'inscription par trimestre : 50 francs (100 francs pour les étrangers).

Ouverture de l'année scolaire 1913-1914 : **Lundi 8 septembre**, à 2 heures.

MAISON MODELE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 0/0

Escompte à 30 jours

aux membres de la S. P. V.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 25.

LAUSANNE — 21 Juin 1913.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Écoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Éducateur recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Jeune instituteur bernois

possédant brevet **d'études faites en français** et **brevet d'allemand**, pratique 5 ans, connaissant travaux manuels, cherche place comme maître interne. Diplôme, certificats et références. S'adresser à M. Mœschler, Côte, 18, Locle.

MAISON MODELE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 ⁰/₀

Escompte à 30 jours
aux membres de la S. P. V.



HOTEL-RESTAURANT SANS ALCOOL

52, Rue de la Justice

BERNE

Rue de la Justice, 52

(Sur le chemin de la Fosse aux Ours).

Recommandé aux Ecoles et Sociétés. — Repas de 40 cent. à fr. 1,20. — Chambres fr. 1.— par lit. — Demandez renseignements au gérant. H. 4853 Y.

E. HALLER.




Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le bois de Sauvabelin, à 5 minutes du Signal, avec son parc aux daims, grande volière, singes, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.



Le Restaurant du lac est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.




LUCERNE

Hôtel et restaurant sans alcool

 **WALHALLA** 

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

 Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires



Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches, et jour fériés sont valables pour le retour le même jour.

Course d'école au Bouveret

Le plus joli but de promenade autour du Lac est sûrement le **BOUVERET**.

A 5 minutes du débarcadère vous trouverez au

 **Chalet Bel-Air** 

des consommations de toute espèce, chaudes et froides. — Grand jardin ombragé.

Jeux divers. — Canotage.

Prix spéciaux pour Ecoles et Sociétés. S'annoncer si possible à l'avance.

(Zag. M. 320)

Se recommande : Le Tenancier.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Enseignement du français :

A. Egli

RHÉTORIQUE

Leçons de style à l'usage de l'enseignement secondaire. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. In-16, cartonné 2.50

Ce petit volume, conçu dans un esprit nouveau, se distingue entièrement de ses devanciers par son caractère très pratique. C'est un véritable *manuel*, il maintient les classifications de la rhétorique traditionnelle, mais il a réduit les règles au minimum en les remplaçant presque partout par de simples indications ou des conseils illustrés par de nombreux exemples. L'auteur a fait dans sa méthode une grande place aux *exercices* où les élèves doivent trouver l'application des procédés de style dont il vient de donner la règle ou la formule. Enfin, un appendice sur la *versification* qui sera très appréciée, donne des renseignements qu'il est difficile de se procurer ailleurs.

S. de Kronhelm et E. Visinand

Méthode pratique d'orthographe française.

In-8, cartonné 2.50

Le but de cette ouvrage, *unique en son genre*, est de faciliter l'étude de l'orthographe française pour les étrangers. Partant de ce principe, que la connaissance de l'orthographe est une affaire d'habitude plutôt que de raisonnement, et que par suite on doit exiger de l'élève une orthographe parfaite dès la première dictée, ce nouveau manuel contient une suite de dictées simples groupant chacune des mots dépendant d'une même règle orthographique expliquée à l'avance. C'est un véritable enseignement intuitif, faisant appel à la fois à l'oreille, à la main et aux yeux et basé sur l'étude vivante de la langue. — CE PREMIER LIVRE sera suivi d'un second.

F.-B. Maillard et A. Deluz

Notes de littérature générale.

A l'usage des Écoles supérieures de jeunes filles. In-8, toilé . . . 0.75

Ce petit manuel sans prétentions rendra d'excellents services aux élèves et aux maîtres. En regard et au dessous de chaque texte se trouvent réservées une page et une demi-page blanches où l'on pourra transcrire des extraits d'auteurs ou des notes supplémentaires. Très pratique comme memento.

Simond Ami

Les verbes français conjugués sans abréviation

A l'usage des élèves de langue étrangère. In-12, toile souple . . . 0.75

La conjugaison des verbes irréguliers du français n'est donnée le plus souvent qu'en abrégé dans les grammaires et les dictionnaires, ce qui est insuffisant pour les étrangers qui étudient notre langue. Ce petit volume comble donc une lacune et il rend depuis plusieurs années d'excellents services aux élèves et aux maîtres.